

Autocertification fiscale internationale d'une entité

(uniquement pour les comptes non enregistrés)

Utilisez ce formulaire pour documenter les renseignements requis en vertu de la Partie XVIII (Foreign Account Tax Compliance Act – FATCA) et de la Partie XIX (Norme commune de déclaration – NCD) de l'impôt sur le revenu (Canada)

Le terme **entité** désigne une société, une fiducie, un partenariat, une association, un fonds, une coentreprise, une organisation, un syndicat, une fondation ou une autre organisation.

La résidence fiscale est la base sur laquelle la plupart des pays imposent les particuliers et les entités. En général, une entité est assujettie aux lois fiscales de la juridiction dont elle est résidente. Une entité peut être un résident fiscal de plus d'une juridiction. La question de la résidence peut être abordée de différentes façons, en fonction des lois du pays qui revendiquent le droit d'imposer une entité. Par exemple, une entité peut être un résident du pays où elle a été créée, où elle a son siège social ou où elle exerce ses activités. Une entité peut également être résidente à des fins fiscales du pays où se trouvent sa gestion et son contrôle centraux (c.-à-d. le pays où résident les personnes ou entités qui contrôlent l'entité pour des raisons fiscales). Chaque pays a ses propres règles pour déterminer si une entité est résidente de son pays et assujettie à ses lois fiscales. Des conventions fiscales peuvent aussi s'appliquer pour déterminer la résidence fiscale. Ces lois et leur application peuvent être très compliquées. Par conséquent, nous vous recommandons de parler à un conseiller fiscal professionnel qui connaît bien les lois applicables au pays en question.

Directives :

- Les questions suivantes sont conçues pour vous aider à déterminer le type d'entité applicable à votre entité.
- Entités non financières – Remplir les sections 1, 2, 3, 4, 6 et 7.
- Institutions financières – Remplir les sections 1, 2, 4, 5, 6 et 7.

Si vous avez besoin d'espace supplémentaire pour l'une des sections de ce formulaire, remplissez les sections concernées (y compris les détails du contrat) sur un nouveau formulaire d'Autocertification fiscale internationale d'une entité.

Les **institutions financières canadiennes** doivent, conformément à la Partie XVIII de la Foreign Account Tax Compliance Act (FATCA) (États-Unis) et à la Partie XIX sur la Norme commune de déclaration (NCD) de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada), utiliser les renseignements fournis sur le présent formulaire pour déterminer si elles doivent signaler votre compte financier à l'Agence du revenu du Canada (ARC). L'ARC peut partager ces renseignements avec le gouvernement d'une juridiction étrangère dont l'entité est résidente à des fins fiscales.

- Nous utiliserons les renseignements fournis dans ce formulaire pour déterminer si nous devons signaler le compte de l'entité à l'ARC. Si ce formulaire n'est pas rempli, nous pourrions être tenus de signaler le compte à l'ARC.
- Veuillez nous informer de tout changement dans les 30 jours et remplir un nouveau formulaire d'Autocertification fiscale internationale pour une entité. Un changement inclut des renseignements qui affectent la résidence fiscale de l'entité à l'extérieur du Canada, comme un changement de lieu de constitution, d'adresse, de numéro de téléphone ou un changement à l'égard de toute personne détenant le contrôle. Nous mettrons nos dossiers à jour lorsque nous serons avisés d'un changement.

1. Détails du contrat

Numéro du contrat

Numéro de compte du distributeur

Nom légal complet de l'entité

Adresse de résidence permanente enregistrée de l'**entité** (ne pas utiliser la case postale ou l'adresse « à l'attention de » du cotulaire, à moins qu'il ne s'agisse de la seule adresse de l'entité)

Adresse	N° d'appartement ou de suite	Ville	Province	Pays	Code postal/ZIP
---------	------------------------------	-------	----------	------	-----------------

Adresse postale de l'entité : Identique à l'adresse ci-dessus

Adresse	N° d'appartement ou de suite	Ville	Province	Pays	Code postal/ZIP
---------	------------------------------	-------	----------	------	-----------------

2. Déclaration de résidence aux fins de l'impôt

- Si l'entité est un résident fiscal d'une juridiction autre que le Canada et qu'elle n'a pas de numéro d'identification fiscal (NIF) de ladite juridiction lorsque vous remplissez ce formulaire, une demande doit être faite dans les 90 jours.
- À la réception du NIF, vous devez aviser Placements CI dans les 15 jours.
- Si l'entité ne fournit pas son NIF, elle peut être soumise à une pénalité en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada).

Résidence au Canada aux fins de l'impôt

2.1 L'entité est-elle une résidente fiscale du Canada? Non Oui Si oui, fournir un numéro d'entreprise ou un numéro de compte en fiducie

Numéro d'entreprise au Canada (attribué par l'ARC aux fins d'impôt)

Numéro de compte en fiducie au Canada (attribué par l'ARC aux fins d'impôt)

2. Déclaration de résidence aux fins de l'impôt(suite)

FATCA
2.2 L'entité est-elle une personne américaine désignée en vertu de l'Internal Revenue Code des États-Unis? (Veuillez noter qu'une personne américaine spécifiée comprend certaines entités)
Non Oui. Si oui, fournir un numéro d'identification fiscal américain (NIF)

Numéro d'identification fiscal

NCD
2.3 L'entité est-elle un résident fiscal d'une juridiction autre que le Canada ou les États-Unis?
Non Oui. Si oui, fournir les juridictions de résidence fiscale et le numéro d'identification fiscal (NIF)

Juridiction de résidence fiscale

Numéro d'identification fiscal

Si l'entité n'a pas de NIF, donnez la raison en utilisant l'un des choix suivants :

Raison A : l'entité a demandé un numéro d'identification fiscal, mais elle ne l'a pas encore reçu.

Raison B : la juridiction de résidence fiscale ne délivre pas de numéro d'identification fiscal américain à ses résidents.

Autre : préciser une autre raison : _____

Juridiction de résidence fiscale

Numéro d'identification fiscal

Si l'entité n'a pas de NIF, donnez la raison en utilisant l'un des choix suivants :

Raison A : l'entité a demandé un numéro d'identification fiscal, mais elle ne l'a pas encore reçu.

Raison B : la juridiction de résidence fiscale ne délivre pas de numéro d'identification fiscal américain à ses résidents.

Autre : préciser une autre raison : _____

3. Certification d'entité étrangère non financière et d'entités non financières

3.1 L'entité est-elle une entité étrangère non financière (EENF)/une entité non financière (ENF)? Oui, **remplir cette section** Non, aller à la **section 5**

Classification de l'entité pour EENF/ENF

Avant de répondre à la question 3.2, notez que la classification FATCA (EENF) de l'entité peut être différente de sa classification NCD (ENF).

3.2 Sélectionnez une option pour la FATCA et une option pour la NCD qui décrit le mieux la classification de l'entité :

FATCA **NCD**

L'entité est engagée dans un commerce ou une activité active; moins de 50 % de son revenu brut est un revenu passif et moins de 50 % de ses actifs produisent un revenu passif. **Remplir la section 7.**

L'entité est une société dont les actions sont régulièrement négociées sur un marché de valeurs mobilières établi. **Remplir la section 7.**

Fournir le nom du marché des valeurs mobilières établi sur lequel les actions de l'entité sont régulièrement négociées

L'entité est une entité liée d'une société dont les actions sont régulièrement négociées sur un marché de valeurs mobilières établi. **Remplir la section 7.**

Fournir le nom de la société dont les actions sont régulièrement négociées sur un marché de valeurs mobilières établi

Fournir le nom du marché de valeurs mobilières établi sur lequel les actions de la société sont régulièrement négociées

L'entité est un gouvernement, une banque centrale ou une organisation internationale (ou l'une de ses agences). **Remplir la section 7.**

L'entité est une entité EENF/ENF active autre qu'une entité décrite dans les quatre options précédentes. **Remplir la section 7.**

Indiquer le type d'EENF/ENF actif

L'entité est une EENF/ENF passive. **Remplir la section 4.**

4. Personnes détenant le contrôle

- Si la personne détenant le contrôle est un résident fiscal d'une juridiction autre que le Canada et que vous n'avez pas de numéro d'identification fiscal (NIF) de ladite juridiction lorsque vous remplissez ce formulaire, vous devez en faire la demande dans les 90 jours.
- Lorsqu'une personne détenant le contrôle reçoit son NIF, Placements CI doit en être avisée dans les 15 jours.
- Si la ou les personnes détenant le contrôle ne fournissent pas de NIF, elles peuvent faire l'objet d'une pénalité en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada).
- Placements CI doit être informée dans les 30 jours de tout changement et recevoir un nouveau formulaire d'Autocertification fiscale internationale pour une entité. Nous mettrons nos dossiers à jour lorsque nous serons avisés d'un changement. Un changement comprend des informations qui affectent la résidence fiscale des personnes détenant le contrôle en dehors du Canada, comme un changement de juridiction fiscale, d'adresse ou de numéro de téléphone.

4. Personnes détenant le contrôle (suite)

4.1 Y a-t-il des personnes détenant le contrôle?

Oui. Répondez à la question 4.2.

Non. Fournir des renseignements sur le cadre supérieur de l'entité dans la section Personne détenant le contrôle 1. Sélectionnez « Directeur ou cadre supérieur d'une société ou d'une autre personne morale » dans la liste « Types de personnes détenant le contrôle ».

4.2 Est-ce qu'une personne détenant le contrôle est une personne américaine (y compris un citoyen et un résident) ou un résident d'une juridiction autre que le Canada à des fins fiscales?

Oui. Énumérer ces personnes détenant le contrôle, puis remplir la **section 6**. Non. Remplir la **section 6**.

Personne détenant le contrôle 1

Prénom _____ Nom de famille _____

Numéro d'assurance sociale (NAS) _____ Date de naissance (JJ/MM/AAAA) _____

Adresse de résidence (n'utilisez pas la case postale ou l'adresse « à l'attention de », à moins qu'il ne s'agisse de l'adresse unique de la personne détenant le contrôle)

Adresse _____ N° d'appartement ou de suite _____ Ville _____ Province _____ Pays _____ Code postal/ZIP _____

Adresse postale : Identique à l'adresse ci-dessus

Adresse _____ N° d'appartement ou de suite _____ Ville _____ Province _____ Pays _____ Code postal/ZIP _____

FATCA

Cette personne est-elle un résident américain aux fins de l'impôt (citoyen américain inclus)?

Non Oui. Si oui, fournir un numéro d'entreprise ou un numéro de compte en fiducie

Numéro d'entreprise au Canada (attribué par l'ARC aux fins de l'impôt) _____ Numéro de compte en fiducie au Canada (attribué par l'ARC aux fins de l'impôt) _____

NCD

Cette personne est-elle un résident d'une juridiction autre que le Canada et les États-Unis aux fins de l'impôt?

Non Oui. Si oui, fournir les juridictions de résidence fiscale et le numéro d'identification fiscal (NIF)

Juridiction de résidence fiscale _____ Numéro d'identification fiscal _____

Si cette personne n'a pas de NIF, donner la raison en utilisant l'un des choix suivants :

Raison A : l'entité a demandé un numéro d'identification fiscal, mais elle ne l'a pas encore reçu.

Raison B : la juridiction de résidence fiscale ne délivre pas de numéro d'identification fiscal américain à ses résidents.

Autre : préciser une autre raison : _____

Type de personnes détenant le contrôle

Propriétaire direct d'une société ou autre personne morale	Constituant d'une fiducie Fiduciaire d'une fiducie	Équivaut à un constituant d'un arrangement juridique autre qu'une fiducie (p. ex. une société en nom collectif)
Propriétaire indirect d'une société ou autre personne morale (par le biais d'un intermédiaire)	Protecteur d'une fiducie Bénéficiaire d'une fiducie	Équivaut à un fiduciaire d'un arrangement juridique autre qu'une fiducie (p. ex. une société en nom collectif)
Directeur ou haut fonctionnaire d'une société ou autre personne morale	Autre personne détenant le contrôle d'une fiducie	Équivaut à un protecteur d'un arrangement juridique autre qu'une fiducie (p. ex. une société en nom collectif)
		Équivaut à un bénéficiaire d'un arrangement juridique autre qu'une fiducie (p. ex. une société en nom collectif)
		Autre personne détenant le contrôle d'un arrangement juridique autre qu'une fiducie (p. ex. une société en nom collectif)

Personne détenant le contrôle 2

Prénom _____ Nom de famille _____

Numéro d'assurance sociale (NAS) _____ Date de naissance (JJ/MM/AAAA) _____

4. Personnes détenant le contrôle (suite)

Personne détenant le contrôle 2 (suite)

Adresse de résidence (n'utilisez pas la case postale ou l'adresse « à l'attention de », à moins qu'il ne s'agisse de l'adresse unique de la personne détenant le contrôle)

Adresse _____ N° d'appartement ou de suite _____ Ville _____ Province _____ Pays _____ Code postal/ZIP _____

Adresse postale : Identique à l'adresse ci-dessus

Adresse _____ N° d'appartement ou de suite _____ Ville _____ Province _____ Pays _____ Code postal/ZIP _____

FATCA

Cette personne est-elle un résident américain aux fins de l'impôt (citoyen américain inclus)?

Non Oui. Si oui, fournir un numéro d'entreprise ou un numéro de compte en fiducie

Numéro d'entreprise au Canada (attribué par l'ARC aux fins de l'impôt)

Numéro de compte en fiducie au Canada (attribué par l'ARC aux fins de l'impôt)

NCD

Cette personne est-elle un résident d'une juridiction autre que le Canada et les États-Unis aux fins de l'impôt?

Non Oui. Si oui, fournir les juridictions de résidence fiscale et le numéro d'identification fiscal (NIF)

Juridiction de résidence fiscale

Numéro d'identification fiscal

Si cette personne n'a pas de NIF, donner la raison en utilisant l'un des choix suivants :

Raison A : L'entité a demandé un numéro d'identification fiscal, mais elle ne l'a pas encore reçu.

Raison B : La juridiction de résidence fiscale ne délivre pas de numéro d'identification fiscal américain à ses résidents.

Autre : préciser une autre raison : _____

Type de personnes détenant le contrôle

Propriétaire direct
d'une société ou autre
personne morale

Constituant d'une fiducie

Fiduciaire d'une fiducie

Équivaut à un constituant d'un arrangement juridique autre qu'une fiducie (p. ex. une société en nom collectif)

Propriétaire indirect
d'une société ou autre
personne morale (par le
biais d'un intermédiaire)

Protecteur d'une fiducie

Bénéficiaire d'une fiducie

Équivaut à un fiduciaire d'un arrangement juridique autre qu'une fiducie (p. ex. une société en nom collectif)

Directeur ou haut
fonctionnaire d'une
société ou autre
personne morale

Autre personne détenant
le contrôle d'une fiducie

Équivaut à un protecteur d'un arrangement juridique autre qu'une fiducie (p. ex. une société en nom collectif)

Équivaut à un bénéficiaire d'un arrangement juridique autre qu'une fiducie (p. ex. une société en nom collectif)

Autre personne détenant le contrôle d'un arrangement juridique autre qu'une fiducie (p. ex. une société en nom collectif)

Personne détenant le contrôle 3

Prénom _____

Nom de famille _____

Numéro d'assurance sociale (NAS) _____

Date de naissance (JJ/MM/AAAA) _____

Adresse de résidence (n'utilisez pas la case postale ou l'adresse « à l'attention de », à moins qu'il ne s'agisse de l'adresse unique de la personne détenant le contrôle)

Adresse _____ N° d'appartement ou de suite _____ Ville _____ Province _____ Pays _____ Code postal/ZIP _____

Adresse postale : Identique à l'adresse ci-dessus

Adresse _____ N° d'appartement ou de suite _____ Ville _____ Province _____ Pays _____ Code postal/ZIP _____

FATCA

Cette personne est-elle un résident américain aux fins de l'impôt (citoyen américain inclus)?

Non Oui. Si oui, fournir un numéro d'entreprise ou un numéro de compte en fiducie

Numéro d'entreprise au Canada (attribué par l'ARC aux fins de l'impôt)

Numéro de compte en fiducie au Canada (attribué par l'ARC aux fins de l'impôt)

4. Personnes détenant le contrôle (suite)

Personne détenant le contrôle 3 (suite)

NCD

Cette personne est-elle un résident d'une juridiction autre que le Canada et les États-Unis aux fins de l'impôt?

Non Oui. Si oui, fournir les juridictions de résidence fiscale et le numéro d'identification fiscal (NIF)

Juridiction de résidence fiscale

Numéro d'identification fiscal

Si cette personne n'a pas de NIF, donner la raison en utilisant l'un des choix suivants :

Raison A : l'entité a demandé un numéro d'identification fiscal, mais elle ne l'a pas encore reçu.

Raison B : la juridiction de résidence fiscale ne délivre pas de numéro d'identification fiscal américain à ses résidents.

Autre : préciser une autre raison : _____

Type de personnes détenant le contrôle

Propriétaire direct
d'une société ou autre
personne morale

Constituant d'une fiducie

Équivaut à un constituant d'un arrangement juridique autre qu'une fiducie (p. ex. une société en nom collectif)

Propriétaire indirect
d'une société ou autre
personne morale (par le
biais d'un intermédiaire)

Fiduciaire d'une fiducie

Équivaut à un fiduciaire d'un arrangement juridique autre qu'une fiducie (p. ex. une société en nom collectif)

Protecteur d'une fiducie

Bénéficiaire d'une fiducie

Équivaut à un protecteur d'un arrangement juridique autre qu'une fiducie (p. ex. une société en nom collectif)

Autre personne détenant
le contrôle d'une fiducie

Équivaut à un bénéficiaire d'un arrangement juridique autre qu'une fiducie (p. ex. une société en nom collectif)

Directeur ou haut
fonctionnaire d'une
société ou autre
personne morale

Autre personne détenant le contrôle d'un arrangement juridique autre qu'une fiducie (p. ex. une société en nom collectif)

5. Institutions financières

5.1 L'entité est-elle une institution financière?

Oui. Remplir **cette section**.

Non. Remplir la **section 3**.

FATCA

Fournir le statut de l'entité aux fins de la FATCA en sélectionnant l'un des types d'entité ci-dessous.

Veillez noter que la classification FATCA de l'entité peut différer de sa classification NCD.

5.2 Sélectionner le type d'institution financière qui s'applique :

Institution financière ayant un numéro d'identification d'intermédiaire mondial (NIIM) valide

Institution financière canadienne, fournir le NIIM de l'entité : _____

Institution financière étrangère participante, fournir le GIIN de l'entité : _____

Institution financière de la juridiction partenaire, fournir le NIIM de l'entité : _____

Institution financière étrangère réputée conforme non requise pour obtenir le NIIM

Institution financière étrangère exceptée

Autres institutions financières canadiennes non déclarantes, y compris les propriétaires bénéficiaires exemptés

Institution financière étrangère non participante (IFENP)

NCD

Fournir le statut de l'entité aux fins de la NCD en sélectionnant l'un des types d'entité ci-dessous.

Veillez noter que votre classification NCD peut différer de sa classification FATCA.

5.3 Sélectionner le type d'institution financière qui s'applique :

Institution financière dépositaire

Établissement de garde

Entité d'investissement située dans une juridiction non participante et gérée par une autre institution financière. Remplir la section 4 pour chaque personne détenant le contrôle de l'entité.

Autre institution financière (y compris une compagnie d'assurance spécifiée)

Autre entité de placement

6. Intermédiaires

6.1 L'entité détient-elle un compte financier au profit d'une ou de plusieurs autres personnes (chacune étant un propriétaire bénéficiaire) en qualité d'agent, de dépositaire, de prête-nom, de signataire ou d'intermédiaire? Non Oui

6.2 Si « Oui », l'entité est-elle une institution financière? Non Oui

Si la case « Non » est cochée à l'article 6.2, l'entité sera contactée pour fournir des renseignements supplémentaires concernant chaque propriétaire bénéficiaire pour lequel elle agit à titre d'agent, de dépositaire, de prête-nom, de signataire ou d'intermédiaire.

7. Déclaration et signatures

Dans cette section, « vous » et « votre » désignent la ou les personnes autorisées à signer ce formulaire au nom de l'entité.

L'entité accepte d'aviser immédiatement Placements CI de toute erreur, omission ou modification des renseignements fournis dans ce formulaire, et de tout changement dans la classification fiscale internationale ou la résidence de l'entité, dont un changement dans la résidence ou la citoyenneté de l'une ou l'autre des personnes détenant le contrôle de l'entité (entité).

En signant ci-dessous, vous confirmez ce qui suit :

- Vous êtes autorisé à signer au nom de l'entité;
- Les renseignements fournis dans le présent formulaire sont, à votre connaissance, complets, actuels et exacts;
- Vous reconnaissez que les renseignements compris dans ce formulaire et les renseignements concernant les politiques, les contrats et les comptes de l'entité peuvent être signalés à l'ARC.

Je déclare que les renseignements que j'ai fournis sur ce formulaire sont, à ma connaissance, exacts et complets.

Nom du représentant autorisé

Titre

X

Signature du représentant autorisé

Date (JJ/MM/AAAA)

AVIS DE CONFIDENTIALITÉ DE CI INVESTMENTS INC.

CI Investments Inc. faisant affaire sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI », « nous », « notre », « nos ») nous engageons à assurer et respecter la protection et la confidentialité des renseignements que vous nous avez confiés. Cet avis de confidentialité décrit la manière dont nous recueillons, utilisons, communiquons, conservons et protégeons vos renseignements personnels.

QUELS RENSEIGNEMENTS PERSONNELS RECUEILLONS-NOUS?

Pour établir et gérer vos comptes conformément aux lois fédérales, aux lois provinciales et aux exigences d'organismes d'autoréglementation financiers, nous recueillons des renseignements, y compris des renseignements personnels sensibles comme le numéro d'assurance sociale. Nous conservons des enregistrements audio des appels entrants et sortants. Vous pouvez consulter l'intégralité de notre politique de confidentialité en ligne à l'adresse <https://www.cifinancial.com/ci-gam/ca/fr/legal/privacy.html>. Si vous avez choisi d'interagir avec nous en ligne par l'entremise de notre portail Web ou par courriel, nous surveillerons et enregistrerons les renseignements liés à votre utilisation (pour de plus amples renseignements, veuillez consulter notre politique de confidentialité concernant l'utilisation d'Internet et d'appareils mobiles à l'adresse <https://www.cifinancial.com/ci-gam/ca/fr/legal/privacy.html>).

COMMENT RECUEILLONS-NOUS DES RENSEIGNEMENTS?

Nous recueillons des renseignements directement auprès de vous ou de vos représentants autorisés, tels que votre conseiller financier ou sa société de courtage. Selon la manière dont vous choisissez de faire affaire avec nous, ces renseignements peuvent être recueillis dans des demandes d'adhésion, des formulaires, par téléphone, en personne, sur Internet, votre appareil mobile ou d'autres moyens de communication. Nous recueillons également des renseignements sur vous de manière indirecte lorsque la loi nous autorise à le faire. Nous limitons la collecte de renseignements à ce qui est nécessaire aux fins établies lors de leur collecte.

COMMENT UTILISONS-NOUS LES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS QUE NOUS RECUEILLONS?

En plus des fins énoncées dans notre politique de confidentialité (<https://www.cifinancial.com/ci-gam/ca/fr/legal/privacy.html>), nous pouvons utiliser vos renseignements pour :

- I. Offrir et gérer les produits et services que vous avez demandés, y compris pour :
 - a) ouvrir et gérer votre compte;
 - b) vérifier votre identité;
 - c) exécuter vos transactions;
 - d) enregistrer et vous fournir des rapports concernant l'état de votre compte;
 - e) fournir un service et un soutien personnalisés;
 - f) répondre à toute demande ou question de votre part.
- II. Comprendre nos clients et élaborer et adapter nos produits et services en procédant à une analyse de données aux fins suivantes :
 - a) déterminer si les produits et services vous conviennent;
 - b) vérifier votre admissibilité à certains de nos produits et services, ou aux produits ou services de tiers;
 - c) communiquer avec vous au sujet des produits et services susceptibles de vous intéresser;
 - d) vous offrir un service et un soutien personnalisés de qualité;
 - e) commercialiser et promouvoir des produits auprès de clients actuels et éventuels.
- III. Obligations juridiques et réglementaires :
 - a) fournir tous les documents exigés à des fins de déclaration fiscale;
 - b) nous conformer aux exigences juridiques, réglementaires et contractuelles, ou dans la mesure permise par la loi;

- c) respecter nos obligations en vertu de la loi fédérale contre le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes;
- d) nous acquitter de nos obligations à titre de membre de divers organismes d'autoréglementation financiers;
- e) protéger nos intérêts, dont le recouvrement de toute dette que vous pourriez avoir envers nous;
- f) protéger contre la fraude et d'autres crimes et gérer les risques, notamment en menant des enquêtes et en prenant des mesures proactives de prévention du crime.

Nous ne vendons ni ne louons des listes de clients ou des renseignements personnels à des tiers.

COMMUNICATION DE VOS RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Les employés ou les représentants autorisés de CI Investments Inc. ou « GMA CI », assurant les fonctions liées aux fins susmentionnées, et les autres personnes autorisées à cet effet par vous ou par la loi, ont accès aux renseignements personnels se trouvant dans votre dossier. Nous communiquons vos renseignements personnels à des sociétés membres du groupe de Financière CI comme Gestion de patrimoine Assante (Canada) Itée (« GPA »), CI Conseil Privé S.E.C. (« CICIP »), CI Services d'investissement Inc. (« CISI ») et WealthBar Financial Services Inc. (« WealthBar »), et leurs filiales, si nécessaire, pour administrer et gérer votre compte.

Nous fournissons vos renseignements à des tiers, notamment :

- À des tiers fournisseurs de services aux fins des services décrits ci-dessus. Nous n'autorisons pas nos fournisseurs de services à utiliser ou à communiquer les renseignements personnels que nous leur confions à leurs propres fins de marketing ou à d'autres fins. Nous sollicitons les services de fournisseurs en vertu d'un accord écrit qui les oblige à protéger les renseignements personnels avec des mesures de sécurité équivalentes à celles que nous utiliserions. Nos fournisseurs de services peuvent être situés au Canada ou dans d'autres territoires ou pays et peuvent communiquer des renseignements en réponse à des demandes ou à des requêtes valables de la part de gouvernements, d'organismes de réglementation, de tribunaux et d'autorités chargées de l'application de la loi dans ces territoires ou pays, conformément aux lois applicables dans ces territoires ou pays. Pour en savoir plus sur nos pratiques de partage de renseignements, communiquez avec notre responsable de la protection des renseignements personnels.
- Aux gouvernements, aux organismes gouvernementaux et aux organismes de réglementation, y compris les organismes d'autoréglementation, lorsque la loi l'exige ou le permet, y compris en réponse à un mandat de perquisition, une ordonnance d'un tribunal ou toute autre demande ou enquête que nous jugeons valable.
- À votre conseiller financier et à sa société de courtage, si nécessaire pour administrer et gérer votre compte.
- À vos représentants légaux et/ou à d'autres tiers, selon vos instructions et aux fins que vous précisez au moment où vous fournissez ces instructions.
- À des institutions financières, des courtiers en valeurs mobilières et des sociétés de fonds communs de placement, si nécessaire, pour administrer et gérer votre compte.
- Pour protéger nos intérêts, nous pouvons communiquer des renseignements à toute personne ou organisation, y compris un organisme d'enquête, afin de prévenir, détecter ou mettre fin aux situations d'abus financiers, de fraude et d'activités criminelles, protéger nos actifs et intérêts, et gérer ou régler toute perte réelle ou éventuelle ou tout cas de violation d'un contrat ou de la loi.
- Nous pouvons aussi communiquer des renseignements pour faciliter le recouvrement d'une somme qui nous est due.
- En cas de transfert d'une entreprise, nous pouvons acheter ou vendre une entreprise (ou évaluer ces transactions), ce qui pourrait avoir pour conséquence l'inclusion de certains renseignements personnels qui feraient partie des actifs d'une entreprise achetée ou vendus dans le cadre d'un transfert.

- Nous pouvons transférer des renseignements personnels dans le cadre d'une réorganisation d'entreprise ou d'un autre changement de contrôle de l'entreprise.
- Dans d'autres situations où nous avons votre consentement, par exemple, le partage de vos renseignements avec un titulaire de compte conjoint.

Les renseignements que nous recueillons seront communiqués à l'extérieur du Québec, à la fois au Canada et dans d'autres territoires ou pays, et nous pouvons communiquer des renseignements en réponse aux demandes ou requêtes valables de gouvernements, d'organismes de réglementation, de tribunaux et d'autorités chargées de l'application de la loi dans ces territoires ou pays, conformément aux lois applicables dans ces territoires ou pays.

PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS

Nous maintenons des mesures de sécurité matérielles, électroniques, technologiques, procédurales et organisationnelles appropriées pour protéger les renseignements personnels que vous nous avez confiés et qui sont sous notre contrôle contre tout accès, communication, copie, utilisation ou modification non autorisés, vol, utilisation abusive ou perte. Ces mesures de sécurité sont adaptées à la sensibilité des renseignements, aux fins auxquelles ils sont utilisés, à la quantité et à la distribution des renseignements personnels et au support sur lequel nous (ou nos fournisseurs de services) les conservons. Nous limitons l'accès à vos renseignements personnels aux employés et aux représentants qui en ont besoin dans le cadre de leurs fonctions. Vos renseignements personnels ne sont utilisés qu'aux fins pour lesquelles ils ont été recueillis ou aux fins autorisées par la loi. Nous conservons les renseignements personnels aussi longtemps que nécessaire pour parvenir aux fins auxquelles ils ont été recueillis ou conformément à la législation applicable.

ACCÈS AUX RENSEIGNEMENTS OU CORRECTION

Nous nous engageons à être transparents et à vous donner le choix quant à l'utilisation de vos renseignements. Vous pouvez nous faire part de vos préférences en vous inscrivant à notre portail Web de la clientèle en ligne InfoClientèle www.ci.com et en vous rendant sur la page Préférences en matière de protection des renseignements personnels. Si vous n'êtes pas en mesure de vous inscrire en ligne, vous pouvez également communiquer avec notre service à la clientèle par téléphone au 1 800 567-7141 ou par courriel à service@ci.com.

Pour corriger vos renseignements ou y accéder, nous vous invitons à communiquer avec notre service à la clientèle, à vous rendre sur notre portail Web en ligne ou à consulter vos relevés périodiques. Toutefois, vous avez le droit d'accéder à vos renseignements personnels, de les corriger et de savoir à qui nous les avons communiqués. Pour présenter une demande officielle d'accès à vos renseignements ou de correction, veuillez envoyer une demande par écrit à cet effet au responsable de la protection des renseignements personnels à l'adresse 15 rue York, 4e étage, Toronto (Ontario) M5J 0A3. Veuillez indiquer votre nom complet, votre adresse, votre numéro de téléphone et vos numéros de compte dans toute correspondance que vous nous adressez et fournir suffisamment de détails pour nous permettre de déterminer les renseignements auxquels vous souhaitez accéder ou que vous souhaitez corriger.

RETRAIT DU CONSENTEMENT

Vous pouvez à tout moment retirer votre consentement à la collecte, à l'utilisation et à la communication de vos renseignements personnels en adressant une demande écrite à cet effet au responsable de la protection des renseignements personnels. Veuillez indiquer votre nom complet, votre adresse, votre numéro de téléphone et vos numéros de compte dans toute correspondance que vous nous adressez. Toutefois, dans certains cas, certaines exigences légales, réglementaires ou contractuelles, sont susceptibles de vous empêcher de refuser ou retirer votre consentement. Nous devons recevoir un préavis raisonnable de votre demande de retrait de consentement afin d'y donner suite. Votre refus

d'accorder votre consentement ou votre décision de le retirer peut limiter les produits et services que nous pouvons vous fournir et peut vous obliger à fermer vos comptes avec nous.

NOTRE BUREAU DE LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Pour obtenir de plus amples renseignements ou pour nous faire part d'une préoccupation au sujet de nos pratiques en matière de protection des renseignements personnels ou de la confidentialité de vos renseignements personnels, ou si vous souhaitez modifier vos préférences en matière de protection des renseignements personnels, veuillez communiquer avec notre responsable des renseignements personnels. Veuillez prendre note que vous pouvez apporter des changements à vos préférences en matière de protection des renseignements personnels en accédant à la page Préférences en matière de protection des renseignements personnels de notre portail Web. Nous nous engageons à répondre à vos questions et à résoudre vos préoccupations.

Responsable de la protection des renseignements personnels de CI Investments Inc., 15 rue York, 4e étage, Toronto (Ontario) M5J 0A3

DÉCLARATION DE CONFIDENTIALITÉ DE LA SUN LIFE

PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Notre raison d'être est d'aider nos Clients à atteindre une sécurité financière durable et un mode de vie sain. Nous recueillons, utilisons et divulguons des renseignements personnels sur vous pour: concevoir et offrir des produits et services pertinents; améliorer votre expérience et gérer nos activités; effectuer nos activités de tarification et d'administration et l'évaluation des dossiers de règlement; assurer une protection contre la fraude, les erreurs et les fausses déclarations; vous renseigner sur d'autres produits et services; satisfaire aux obligations légales et de sécurité. Nous obtenons ces renseignements directement de vous, lorsque vous utilisez nos produits et services, et d'autres sources. Nous conservons vos renseignements de façon confidentielle et uniquement pour la durée nécessaire. Les personnes qui peuvent y avoir accès comprennent nos employés, nos partenaires de distribution (tels que les conseillers), les fournisseurs de services, nos réassureurs et toute personne que vous aurez autorisée. Dans certains cas, à moins que cela soit interdit, ces personnes peuvent être établies à l'extérieur de votre province/territoire. Vos renseignements pourraient alors être régis par les lois en vigueur dans ces endroits. En tout temps, vous pouvez vous informer sur les renseignements contenus dans nos dossiers à votre sujet et, au besoin, les faire corriger. Sauf dans certains cas, vous pouvez retirer votre consentement. Toutefois, cela pourrait nous empêcher de vous fournir le produit ou le service demandé. Pour en savoir plus, lisez notre déclaration mondiale et nos principes directeurs locaux. Pour obtenir un exemplaire, consultez la page www.sunlife.ca/confidentialite ou appelez-nous.